

LEXICALISATION DES ARGUMENTATIONS

MARION CAREL
(E.H.E.S.S., Paris)

INTRODUCTION

C'est en un double sens qu'Anscombe et Ducrot ont soutenu que l'argumentation était inscrite dans la langue. Leurs premiers travaux¹ développaient seulement l'idée que la signification des connecteurs de la langue (par exemple *même* ou *mais*) contient directement des instructions relatives au potentiel conclusif des unités linguistiques sur lesquelles ils agissent. Il serait par exemple inscrit dans la signification du mot *mais* que les deux segments reliés par une occurrence de *mais* légitiment des conclusions contraires et ainsi *mais* ne se réduirait pas à une simple conjonction. Mais c'est ensuite un sens plus fort qu'ils ont donné à leur slogan². Selon eux, la signification même des termes pleins (noms, adjectifs, groupes de mots composés d'un nom et d'un adjectif, verbes) contiendrait des indications quant au potentiel conclusif des énoncés dans lesquels ils occurrent. Deux exemples:

- (1) *le sujet d'examen était difficile mais Pierre est un bon étudiant*
- (2) *Pierre est peu invité : il est riche mais il a vraiment trop mauvais caractère*

Dans les deux cas, l'emploi de *mais* signifierait que les segments reliés légitiment des conclusions contraires et l'interprétant aurait la charge de trouver ces conclusions. Dans le cas de (1), il pourra s'agir de *Pierre risque d'échouer à son examen* et *Pierre va réussir son examen*. Sous cette interprétation, l'occurrence de *mais* dans (1) opposerait la possibilité du mouvement conclusif:

le sujet d'examen était difficile donc Pierre risque d'échouer

à celle de:

Pierre est un bon étudiant donc il va réussir son examen

¹ Ducrot 1980; Anscombe et Ducrot 1983.

² Ducrot 1989.

Elle opposerait la forme topique³ “plus c’est difficile, moins on réussit” et la forme topique “plus on est bon, plus on réussit”. Selon Anscombe et Ducrot, ces deux formes topiques font respectivement partie de la signification de *difficile* et de la signification de *bon étudiant* et l’interprétation précédente du *mais* de (1) recourrait donc simplement au sémantisme des unités reliées. Tel ne serait par contre pas le cas de l’occurrence de *mais* dans (2). Ici, *mais* opposerait les mouvements conclusifs:

Pierre est riche donc il est invité

Pierre a trop mauvais caractère donc il est peu invité

soit encore les formes topiques “plus quelqu’un est riche, plus on le fréquente” et “plus quelqu’un a mauvais caractère, moins on le fréquente”. Mais cette fois, la forme topique “plus quelqu’un est riche, plus on le fréquente” ne ferait pas partie de la signification de *riche* et l’interprétation de (2) ne se fonderait pas seulement sur le sémantisme des unités reliées: elle recourrait à un lieu commun, une croyance culturelle, vraie ou fausse, mais présentée par le locuteur de (2) comme un savoir partagé sur la faiblesse humaine. Pour marquer cette différence, Anscombe et Ducrot disent que “plus on est bon, plus on réussit” est **intrinsèque** à *bon étudiant*, la forme topique “plus quelqu’un est riche, plus on le fréquente” étant quant à elle **extrinsèque** à *riche*.

Cette notion de forme topique intrinsèque est en fait fort semblable à la notion logiciste de postulat de signification. En effet, ces deux notions permettent de préfigurer des enchaînements conclusifs dans la signification des termes pleins : la forme topique “plus on est bon, plus on réussit” préfigure (3) dans la signification de *bon étudiant* :

(3) *Pierre est un bon étudiant donc il va réussir son examen*

et le postulat “chaque célibataire est non-marié” préfigure (4) dans la signification de *célibataire*:

(4) *Pierre est célibataire donc il n’est pas marié*

Plus précisément, c’est en se fondant sur une même analyse des enchaînements conclusifs que ces notions préfigurent les enchaînements auxquels elles sont associées. En effet, selon Anscombe et Ducrot, (3) présente son second segment (3.2) *Pierre va réussir son examen* comme rendu légitime par ce que dit son premier segment (3.1) *Pierre est un bon étudiant*, et cela grâce à un “troisième terme”, la forme topique “plus on est bon, plus on réussit” qui, telle un “chemin”, assurerait le “passage” de (3.1) à (3.2). On reconnaît là l’analyse logiciste de (4) : (4.1) *Pierre est célibataire* exprime un premier élément de sens présenté comme **déjà** légitime ; (4.2) *Pierre n’est pas marié* exprime un second élément de sens présenté comme **rendu** légitime par (4.1) ; et ce

³ Cette notion est par exemple présentée dans Ducrot 1983.

transfert de légitimité est, moyennant les règles de raisonnement classiques, assuré par le postulat de signification “chaque célibataire est non-marié”. Certes, la notion de postulat de signification repose sur une notion de vérité que n'utilisent pas Anscombe et Ducrot. Le postulat relie les significations de *célibataire* et *non-marié* en incluant l'ensemble des êtres dont il est vrai de dire qu'ils sont célibataires dans l'ensemble des êtres dont il est vrai de dire qu'ils sont non-mariés. Par contre, la forme topique “plus on est bon, plus on réussit” n'assure pas la validité de (3) en affirmant que chaque bon étudiant a de plus la propriété “va réussir”. Les propriétés Etre Bon et Réussir que relie la forme topique ne sont pas vraies ou fausses. Elles sont graduelles et la forme topique associe, de manière croissante, chaque degré t de Etre Bon à un degré r de Réussir : si t' est un degré de Etre Bon supérieur à t, le degré de Réussir r' associé à t' est supérieur au degré r associé à t. La forme topique garantit alors le passage de (3.1) à (3.2) moyennant la règle : s'il est acquis que Pierre est Bon au degré t, il est légitime d'asserter tout degré de Réussite de Pierre inférieur ou égal à r⁴. Ainsi, dans le détail technique, la notion de forme topique intrinsèque est différente de celle de postulat de signification. Mais il reste que, dans les deux cas, les enchaînements conclusifs sont analysés comme assertant deux éléments de sens, l'argument et la conclusion, et comme transférant la légitimité de ce qui argumente à ce qui est conclu. Les formes topiques, comme les postulats de signification, assurent la validité de certains de ces transferts. Lexicaliser les formes topiques, c'est rendre nécessaire la validité de certains discours en **donc**. Ce n'est donc pas la notion de forme topique intrinsèque qui fait l'originalité profonde des travaux d'Anscombe et Ducrot.

Leur originalité me semble plutôt résider dans les enchaînements conclusifs qu'ils ont choisis de lexicaliser, dans leur intérêt pour (3) *Pierre est un bon étudiant donc il va réussir son examen*, et non pour (4) *Pierre est célibataire donc il n'est pas marié*, ni pour *ceci est une bicyclette donc ceci est un moyen de locomotion*, ni même pour *Titi est un oiseau donc Titi vole*. Et c'est sur ce point que je les suivrai. Je rejette, on le verra, l'analyse topique qu'ils ont donnée de (3), comme je rejette l'analyse logiciste de *donc*. Selon moi, argumenter n'est pas justifier, aussi vidée que cette notion de justification soit de toute référence à la vérité : de l'argument à la conclusion, il n'y a pas le moindre progrès ; l'emploi de *donc* en langue n'est pas un simulacre de démonstration. Mais j'admets à leur suite que (3) manifeste la signification de *bon étudiant* et plus généralement j'admets que la signification des termes pleins apparaît dans des discours en **donc** qu'un logiciste trouverait, non pas analytiques, mais au contraire discutables.

⁴ Cette formulation a été donnée par Ducrot lors de son séminaire 1995-1996 pour remédier à des difficultés rencontrées par la formulation de Ducrot 1983.

1. QUELS DISCOURS EN *DONC* LEXICALISER?

Inscrire ce que dit (3) *Pierre est un bon étudiant donc il va réussir son examen* dans la signification de *bon étudiant* rencontre d'emblée l'objection (O1): si tel était le cas, si admettre *Pierre est un bon étudiant* (ou *Jean est un bon étudiant*) conduisait à admettre *Pierre va réussir son examen* (*Jean va réussir son examen*), le locuteur de (5) devrait admettre (6):

(5) *ce bon étudiant risque d'échouer à son examen*

(6) *cette personne qui va réussir son examen risque d'échouer à son examen.*

Ce qui est, je l'admets, absurde. Mais cette conclusion découle d'une analyse de (3), (5) et (6) que, précisément, je refuse.

En effet, elle suppose que l'occurrence de *ce bon étudiant* dans (5) a pour fonction de référer à un individu, disons Pierre, qui a la propriété "est un bon étudiant". Le groupe *risque d'échouer à son examen* de (5) désignerait ensuite une propriété "risque d'échouer à son examen" que la prédication de (5), enfin, attribuerait à Pierre. Le locuteur de (5) admettrait donc que Pierre a les deux propriétés "est un bon étudiant" et "risque d'échouer à son examen": (5) serait assimilable à une conjonction logique "et". Par ailleurs, inscrire (3) dans la signification de *bon étudiant*, ce serait nécessairement admettre le postulat de signification selon lequel **chaque** bon étudiant a de plus la propriété "va réussir son examen". Du coup, le locuteur de (5) admettrait que Pierre va réussir son examen et Pierre aurait ainsi les deux propriétés "va réussir son examen" et "risque d'échouer à son examen": le locuteur de (5) *ce bon étudiant risque d'échouer à son examen* admettrait donc bien (6) *cette personne qui va réussir son examen risque d'échouer à son examen.*

Pour ma part, je refuse une telle analyse de l'énoncé prédicatif (5). Je rejette en particulier l'idée que la prédication de (5) concerne Pierre, la simple chose qu'est Pierre, indépendamment du fait que Pierre est un bon étudiant. Le sens de *ce bon étudiant* n'est pas un simple mode de donation de Pierre, auquel la prédication serait ensuite indifférente. En effet, introduisons *tout de même* dans (5) pour former (5.1):

(5.1) *ce bon étudiant risque tout de même d'échouer à son examen*

L'approche précédente interpréterait cette adjonction syntaxique comme une adjonction sémantique. (5.1) serait la conjonction de (5) et d'une nouvelle information, comme:

(5A) *la situation de Pierre est anormale*

De même en irait-il pour (7) et (7.1):

(7) *ce mauvais étudiant risque d'échouer à son examen*

(7.1) *ce mauvais étudiant risque tout de même d'échouer à son examen*

(7) affirmerait:

“Pierre est un mauvais étudiant” et “Pierre risque d’échouer”

et (7.1) adjoindrait l’information:

(7A) *la situation de Pierre est anormale*

Mais est-ce vraiment la même notion d’Anomalie qui apparaît dans (5.1) et (7.1)? Car (5A) peut se comprendre comme:

(5A) *vu que Pierre est un bon étudiant, il aurait dû avoir toutes les chances de réussir*

(je parlerai de l’interprétation directe de (5.1)), tandis que (7A) ne peut pas simplement signifier:

vu que Pierre est un mauvais étudiant, il aurait dû avoir toutes les chances de réussir

(il n’y a pas d’interprétation directe de (7.1)). (7A) signifierait plutôt:

vu que les professeurs de l’université de Pierre trouvent bons les étudiants que moi je trouve mauvais, Pierre aurait dû avoir toutes les chances de réussir

ou encore:

vu que l’université de Pierre ne sélectionne pas ses étudiants, il aurait dû avoir toutes les chances de réussir

Le connecteur *tout de même* ne renvoie pas à une notion absolue d’Anomalie. Il renvoie plutôt à des discours conclusifs qui auraient dû être le cas, qui étaient possibles mais qui ne sont pas le cas. Et, s’il ne s’agit pas des mêmes discours conclusifs dans (5.1) et (7.1), si l’interprétation de (5.1) peut être plus directe que l’interprétation de (7.1), c’est précisément parce que (5) et (7) ne sont pas des simples conjonctions. (5) n’affirme pas, d’une part *Pierre est un bon étudiant*, d’autre part *Pierre risque d’échouer à son examen*; la prédication n’est pas indifférente au sens de *bon étudiant*. Selon (5), il est anormal qu’un bon étudiant échoue, et c’est ce que l’interprétation directe de (5.1) exploite. (5.1) n’introduit pas un élément de sens absent de (5): (5.1) met seulement en avant un élément de sens déjà présent dans (5). Et inversement, (7) affirme qu’il est normal qu’un mauvais étudiant échoue et c’est pourquoi l’interprétation de (7.1) doit se faire de manière plus indirecte.

Autrement dit, (5) signifie, non pas:

“Pierre est un bon étudiant” et “Pierre risque d’échouer à son examen”

mais:

(3') *Pierre est un bon étudiant pourtant il risque d’échouer à son examen*

En effet, le locuteur de (3') accepte que Pierre devrait normalement réussir son examen; il n'est pas totalement opposé à l'usage que le locuteur de (3) fait de *donc*. Selon lui, l'échec d'un bon étudiant est anormal (on pourrait préfixer (3') par *ce n'est pas normal*), et (3') et (5) sont donc bien semblables : (5) contient (3') et, ni (5), ni (3'), ne contredisent (3). La lexicalisation de (3) dans *bon étudiant* ne conduit pas à décrire (5) comme porteur d'une contradiction et l'objection (O1) est évitée.

Cependant, une difficulté subsiste et un logiciste pourrait, contre la lexicalisation de (3), faire la seconde objection (O2): le fait qu'il soit possible de dire (3') (ou (5)) tout en admettant la loi de (3) est précisément le signe que la loi de (3) est, non pas une de ces Lois de la Pensée que l'on peut lexicaliser, mais au contraire une simple règle générale, en gros vraie mais ayant des exceptions, une règle décrivant notre monde sublunaire dans ce qu'il a de conjoncturel. Or une telle règle ne saurait être lexicalisée. Développons cette nouvelle objection. Elle comporte en fait trois étapes.

Première étape:

Elle suppose d'abord que (3) communique un argument “Pierre est un bon étudiant”, une conclusion “Pierre va réussir son examen”, et enfin une loi, “les bons étudiants réussissent leurs examens”, autorisant le passage de ce qui argumente à ce qui est conclu.

Deuxième étape:

Ceci accordé, (3') ne peut alors être apparenté à (3) qu'en disant que son locuteur accepte précisément la loi sous-jacente à (3). Simplement, au lieu de l'exploiter, ce qui le conduirait à conclure à la réussite de Pierre, le locuteur de (3') se contenterait de l'accepter. Plus précisément, (3') constaterait une irrégularité à la loi de (3) qu'il accepte, et le propre de **pourtant** serait de présenter cette irrégularité comme une exception. Ainsi, à la différence du locuteur de *Pierre est un bon étudiant donc il risque d'échouer* qui opposerait à la loi de (3) une nouvelle loi (selon laquelle cette fois les bons étudiants échoueraient), (3') au contraire “confirmerait” la loi de (3) en présentant l'échec de Pierre comme négligeable. On pourrait en quelque sorte voir le **pourtant** de (3') comme un résumé de ce paragraphe défensif de la *Logique* de Port-Royal⁵:

«Quoi qu'il en soit, cette exception étant douteuse d'une part, et étant très-rare de l'autre [...] elle n'empêche pas l'usage et l'application de la règle à l'égard

⁵ Arnaud et Nicole, *La Logique ou l'art de penser*, livre II, chapitre XIV.

de toutes les autres choses qui n'ont pas cette qualité <propre à l'exception> [...] Car il faut se souvenir de ce principe d'équité, que la plupart des règles ayant des exceptions, elles <conservent> leur force dans les choses qui ne sont point comprises dans l'exception.»

Ainsi, les locuteurs de (3) et (3') asserteraient tous les deux "Pierre est un bon étudiant". Puis ils feraient tous les deux référence à la même loi : ils accepteraient "les bons étudiants réussissent leurs examens". Mais ce ne serait pas par l'intermédiaire de la même attitude qu'ils donneraient leur accord à cette loi : le locuteur de (3) l'exploiterait et rendrait alors légitime "Pierre va réussir" ; le locuteur de (3') dirait que l'on est dans un cas d'exception à cette loi, ce qui lui permettrait alors d'asserter, sans contradiction, "Pierre risque d'échouer".

Troisième étape:

C'est alors sur cette description de la parenté de (3) et (3') que se greffe l'objection (O2). Elle prend pour acquis que la possibilité de (3') est le signe que la loi de (3) peut ne pas être systématiquement exploitée et l'objecteur (O2) signale alors que cette loi de (3) reflète donc ce que notre monde a d'irrégulier, ce qui est dû à nos pratiques sociales, ce qui ne saurait relever de la Pensée et être introduit dans la signification des termes pleins.

J'accepterai la deuxième et la troisième étapes de l'objection (O2). Mais je refuse la première étape. Selon moi, les deux segments syntaxiques de (3) n'expriment pas, d'une part un argument, d'autre part une conclusion. L'argumentation de (3) exprime une seule unité, indécomposable, qui ne saurait être un garant, faute de conclusion à garantir. (3) n'exprime pas une loi. Du même coup (3') ne constate pas une exception et l'objection (O2) à la lexicalisation de (3) tombe donc. Autrement dit, je maintiendrai, contre (O2), que la possibilité de transformer (3) en ce discours (3') qui lui est apparenté est profondément linguistique. Simplement, je n'inscrirai pas cette thèse dans le cadre logiciste dans lequel se développe (O2) et la lexicalisation de (3) que je proposerai ne signifiera, du moins je l'espère, ni que la langue est marquée par nos pratiques sociales, ni que la Pensée admet des lois ayant des exceptions.

2. DISCOURS NORMATIFS ET DISCOURS TRANSGRESSIFS

Je me propose maintenant de montrer sur un exemple les difficultés que rencontre le cadre logiciste dans lequel se développait l'objection (O2) à la lexicalisation de (3). Ce sera aussi l'occasion de mettre en évidence ce qu'il y a selon moi de sémantiquement commun à **A donc C** et **A pourtant non C**: c'est cet élément de sens que je proposerai ensuite (au paragraphe 3) de lexicaliser.

Considérons (9) et (10):

(9) *c'est près donc Pierre a pris la bicyclette*

(10) *c'est loin donc Pierre a pris la bicyclette*

L'approche logiciste suppose que l'occurrence de *donc* dans (9) relie deux éléments de sens distincts: l'un, décrivant une certaine distance, et constituant ce qui argumente ; l'autre, décrivant les moyens de déplacement de Pierre, et constituant ce qui est conclu. Et de même en irait-il pour (10). Or, il est, selon moi, impossible d'ainsi morceler ce qui fait de (9) ou de (10) des argumentations.

En effet, admettons d'abord, à la suite des logicistes, que *Pierre a pris la bicyclette* désigne un certain fait F. On pourrait décrire F comme l'application de la relation "a utilisé" à deux objets : d'une part Pierre ; d'autre part une certaine chose ayant la propriété "est une bicyclette". Je ne discuterai pas cette première hypothèse. Ce que je me propose de discuter, c'est cette idée que les locuteurs de (9) et (10) concluent alors, si ce n'est à F, du moins à un trait concret inhérent à F. Car telle est la thèse logiciste: elle admet que F est peut-être présenté de manières différentes dans (9) et dans (10), mais, selon elle, il reste que F est effectivement conclu. Plus précisément, le fait F serait conclu à travers certains, et seulement certains, de ses traits inhérents. Cette restriction tient à ce qu'il est, par exemple, inhérent à F que Pierre a utilisé un objet métallique, ou encore un objet de moins de deux mètres de long. Or, le locuteur de (9) refuserait aussi bien *c'est près donc Pierre a utilisé un objet métallique* que *c'est près donc Pierre a utilisé un objet de moins de deux mètres de long*. De même, le locuteur de (10) refuserait *c'est loin donc Pierre a utilisé un objet métallique* comme il refuserait *c'est loin donc Pierre a utilisé un objet de moins de deux mètres de long*. C'est donc, non pas F dans toute sa singularité, mais quelque chose de plus général que F qui est respectivement conclu par (9) ou par (10). Mais quoi ? Dans la mesure où les arguments de (9) et (10) décrivent une distance, il me semble que ce trait général ne peut guère concerner que l'utilisation faite par Pierre de moyens de locomotion⁶.

Et effectivement, le locuteur de (10) accepterait *c'est loin donc Pierre a pris un moyen de locomotion*. Il conclut à F par l'intermédiaire de *Pierre a pris un moyen de locomotion*: selon l'approche logiciste ici développée, ce que décrit *Pierre a pris un moyen de locomotion* serait donc un trait inhérent à F. Mais considérons maintenant (9). L'analyse de (9) ne peut pas être menée de la même façon car cette fois la substitution de *a pris un moyen de locomotion* à *a pris la bicyclette* a pour résultat le discours mal formé: **c'est près donc Pierre a pris un moyen de locomotion*. Le locuteur de (9) ne conclut donc pas à F par l'intermédiaire du discours plus général *Pierre a utilisé un moyen de locomotion*. En fait, ce que conclut (9) concerne bien les moyens de locomotion mais est de l'ordre de *Pierre n'a pris aucun moyen de locomotion*. En effet, il est possible de poursuivre (9) par *il n'a même peut-être pris aucun moyen de locomotion* et d'ainsi former (9même):

⁶ Ou disons, pour être plus prudente, qu'il existe une interprétation de (9) et (10) selon laquelle les argumentations réalisées par ces discours, concernent les moyens de locomotion utilisés par Pierre. Et c'est cette interprétation qui m'intéressera.

(9*même*) *c'est près donc Pierre a certainement⁷ pris la bicyclette, il n'a même peut-être pris aucun moyen de locomotion*

Certes, le segment *il n'a peut-être même pris aucun moyen de locomotion* corrige *Pierre a certainement pris la bicyclette*. Cependant, le connecteur *même* ne permet pas n'importe quelle forme de correction⁸. Il est par exemple impossible d'enchaîner * *tu auras du beau temps, tu n'auras peut-être même pas un très beau temps*. La possibilité de (9*même*) montre donc que ce que conclut (9) est compatible avec *Pierre n'a pris aucun moyen de locomotion*. Et du coup, d'après l'approche logiciste, l'un des traits inhérents de F est compatible avec *Pierre n'a pris aucun moyen de locomotion*. Or cette nouvelle hypothèse sur les traits concrets de F me semble me semble soulever une difficulté. En effet, on l'a supposé afin d'interpréter (10), ce fait F comporte déjà pour trait concret ce que décrit *Pierre a pris un moyen de locomotion*. Donc, selon l'approche logiciste, F serait en lui-même contradictoire, et cela ne me semble pas défendable: les locuteurs de (9) et (10) ne sauraient conclure à des traits objectifs de F; leurs argumentations, en tant qu'argumentations, ne sont pas concernées par ce fait. Elles sont en fait seulement concernées par le mode de présentation de F. Elles mobilisent, non pas un notion objective, concrète, "a utilisé", mais des modes de présentation "se contenter de prendre" ou "valoir la peine de prendre". Ce sont à ces modes de présentation que concluent respectivement les locuteurs de (9) et de (10) et ce sont ces modes de présentation de F, et non pas F lui-même, qui sont contradictoires.

Plus précisément, il est impossible de substituer, dans (10), *s'est contenté de prendre* à *a pris* et d'ainsi former **c'est loin donc Pierre s'est contenté de prendre la bicyclette*. L'argument *c'est loin* de (10) empêche de présenter la relation objective "a utilisé" au moyen de l'expression *s'est contenté de prendre*. Non que l'usage de *donc* en langue contraigne, non seulement à conclure à un fait déductible de l'argument, mais de plus à présenter ce fait d'une certaine manière. Il n'y a, on vient de le voir, aucun fait conclu par le locuteur de (10). La raison en est que (10) **conclut** *ça valait la peine que Pierre prenne la bicyclette* et ce faisant présente la relation objective "a utilisé" à partir de la relation subjective "a dû utiliser", "a été obligé d'utiliser". Inversement, c'est au mode de présentation "se contenter de prendre" que conclut (9). En effet, (9) n'est pas transformable en **c'est près donc ça valait la peine que Pierre prenne la bicyclette*: l'argument *c'est près* de (9) empêche de présenter la relation "a utilisé" à partir de la relation "a été obligé d'utiliser". Et cela parce que (9) est transformable en *c'est près*

⁷ Si j'ai ajouté ce *certainement*, c'est seulement pour forcer à comprendre la conclusion comme une conjecture, et non comme le résultat d'un constat. S'il s'agissait d'un constat, si le locuteur de (9) avait vu Pierre partir à bicyclette et cherchait simplement à expliquer ce qu'il a vu, il serait invraisemblable qu'il poursuive (9) en envisageant que Pierre soit allé à pied. Empêchant cette interprétation, l'ajout de *certainement* évite les difficultés interprétatives qu'introduirait cette invraisemblance factuelle. On pourrait éviter cet ajout de *certainement* en considérant, non pas (9), mais (9*futur*) *c'est près donc Pierre prendra la bicyclette*. Comme l'on admet généralement que l'on ne constate pas le futur, l'interprétation de *c'est près donc Pierre prendra la bicyclette, il ne prendra peut-être même aucun moyen de locomotion* se fait alors sans difficulté.

⁸ cf Anscombe 1973 et Ducrot 1995.

donc Pierre s'est contenté de prendre la bicyclette: (9) conclut à la **manière** dont Pierre s'est contenté de prendre la bicyclette présente le fait F.

Du même coup, mobilisant la notion subjective “se contenter de”, l'argumentation (9) ne tient pas compte de la nature concrète des bicyclettes: on ne se contente pas des caractéristiques objectives d'une bicyclette mais du faible moyen qu'est, éventuellement, la bicyclette. Autrement dit, d'un point de vue argumentatif, (9) est finalement synonyme de:

c'est près donc Pierre s'est contenté d'un faible moyen de locomotion.

Mais maintenant qu'est-ce qu'un faible moyen de locomotion? Car le second segment de *c'est près donc Pierre a pris le train* est aussi transformable en *Pierre s'est contenté de prendre un faible moyen de locomotion*. Or qu'est-ce que cette dernière argumentation a en commun avec (9) si ce n'est de concerner des moyens, non pas faibles en eux-mêmes, mais **suffisamment** faibles, suffisamment faibles **pour** aller près? Ce que (9) affirme, c'est donc finalement:

Pierre s'est contenté de ce qui suffit pour aller près

Il est impossible d'isoler dans l'argumentation (9) une conclusion relative aux seuls moyens de déplacement de Pierre. Et de même, il est impossible d'isoler dans (9) un argument relatif à la seule distance à parcourir: de même que les faibles moyens ne sont que des moyens suffisants pour aller près, de même les petites distances ne sont ici que des distances pour lesquelles les faibles moyens de locomotion suffisent. Du premier au second segment de (9), il n'y a pas le moindre progrès et la suite linéaire de (9) exprime en se déroulant un seul point de vue, exprimable encore par *les petites distances ne nécessitent pas de prendre un vrai moyen de locomotion*. Certes, on peut syntaxiquement distinguer dans cette maxime divers groupes d'expression, comme *petite distance* ou *nécessiter de prendre un vrai moyen de locomotion*. Mais ces deux groupes de mots ne renvoient pas à deux notions sémantiques différentes. Cette maxime n'exprime pas une loi, elle ne garantit pas le passage d'un argument “c'est près” à une conclusion “Pierre a pris la bicyclette”. Je dirai qu'elle exprime un **bloc qualifié**⁹.

Et c'est alors précisément ce bloc qualifié qui apparente (9) et (9'):

(9') c'est près pourtant Pierre n'a pas pris la bicyclette.

En effet, (9') accepte et refuse les mêmes transformations que (9). En particulier, à l'instar de (9), le discours (9') accepte le remplacement de *prendre la bicyclette* par *se*

⁹ Mon utilisation de l'adjectif “qualifié”, peut-être surprenante, fait allusion à une thèse que je ne peux pas développer ici, selon laquelle un même bloc sémantique (celui par exemple qui présente un bonheur lié à la richesse) peut avoir deux “qualités”, l'une positive (réalisée elle-même par l'aspect normatif “la richesse rend heureux” et l'aspect transgressif “la richesse n'empêche pas d'être malheureux”), et l'autre négative (réalisée par les deux aspects “la pauvreté rend malheureux” et “la pauvreté n'empêche pas d'être heureux”).

contenter de prendre un faible moyen de locomotion et fait ainsi appel à ce qu'exprime les petites distances ne nécessitent pas de prendre un vrai moyen de locomotion. (9') n'affaiblit donc pas cette maxime en constatant une exception à la prétendue loi qu'elle exprimerait. Au contraire, il utilise cette maxime, il l'actualise et donne ainsi force au bloc qualifié qu'elle exprime. Simplement, tandis que, selon (9), Pierre s'est **normalement** contenté de ce qui suffit pour aller près, par contre, selon (9'), Pierre **bizarrement** ne s'est pas contenté de ce qui suffit pour aller près. Je dirai que le bloc qualifié a deux aspects : l'un normatif, exprimé par (9); l'autre transgressif, exprimé par (9'). La possibilité linguistique de transformer (9) en (9') est le signe qu'il est de la nature linguistique du bloc qualifié d'avoir deux aspects.

De manière générale, je qualifie de discours en **donc** les discours comportant le mot *donc* (*Pierre est un bon étudiant donc il va réussir son examen*) ou comportant une marque classiquement apparentée à *donc* (*Pierre est un bon étudiant : il devrait réussir son examen* ou *Pierre a réussi son examen parce qu'il est bon*) ou encore les discours comportant le mot *si*. Non que *donc*, *alors*, *du coup*, me semblent parfaitement interchangeables¹⁰. Mais il me semble que tous ces discours proviennent d'une même entité abstraite **A donc C**. Parallèlement, je qualifie de discours en **pourtant** les discours **A pourtant C** comportant explicitement le mot *pourtant* (*Pierre est un bon étudiant pourtant il risque d'échouer à son examen*) ou comportant des connecteurs comme *bien que* ou encore *même si* (*même si Pierre est un bon étudiant, il risque d'échouer à son examen*)¹¹. Selon moi, **A donc C** et **A pourtant non C** proviennent d'un même bloc qualifié et se distinguent par le fait que tout bloc qualifié a deux aspects: l'un normatif, exprimé par **A donc C**, l'autre transgressif, exprimé par **A pourtant non C**.

C'est donc un parallèle fort que j'établis entre **A donc C** et **A pourtant non C**. En effet, l'aspect transgressif et l'aspect normatif sont également apparentés au bloc qualifié et ainsi le discours en **donc** n'est pas selon moi le prototype de l'argumentation. L'alternative du transgressif fait partie de la nature même du bloc qualifié, et les discours en **pourtant** sont au même titre argumentatifs. Comme les vieillards décrits par La Rochefoucauld:

Les vieillards aiment à donner de bons préceptes, pour se consoler de n'être plus en état de donner de mauvais exemples.

le locuteur de **A donc C** ne fait que choisir le bon précepte contre le mauvais exemple. Par ailleurs, le locuteur de **A pourtant non C** ne concède pas l'aspect normatif de **A donc C**. Il utilise **uniquement** l'aspect transgressif du bloc qualifié dont le locuteur de **A donc C** utilise l'aspect normatif. Si **A pourtant non C** évoque **A donc C**, c'est simplement en cela qu'ils proviennent du même bloc qualifié. Et, à ce niveau indirect,

¹⁰ On pourra voir à ce sujet les travaux de Jayez et Rossari

¹¹ Je ne considère pas les discours comportant le mot *mais* comme des discours en **pourtant**. Les discours en **pourtant** sont pour moi des discours élémentaires, comme les discours en **donc**. Par contre, les discours en *mais* sont des discours complexes, composés de discours en **pourtant** ou en **donc**.

A donc C évoque à son tour **A pourtant non C**. C'est selon moi ce que manifeste un dialogue comme:

X: Pierre a travaillé : il devrait réussir

Y: Bien des gens travaillent et pourtant échouent

Y conteste, non le bloc qualifié exprimé par X, mais le fait que X a choisi d'en utiliser l'aspect normatif (au détriment de l'aspect transgressif). En d'autres termes, le locuteur d'une argumentation normative **A donc C** effectue un coup de force: il affirme que la situation est normale. Et là, indirectement, il évoque l'argumentation transgressive **A pourtant non C** : il n'y a pas de normalité sans pathologie. (La maxime précédente de La Rochefoucauld va plus loin. En effet, en qualifiant de «mauvais exemple» le comportement des jeunes, La Rochefoucauld le présente comme manifestant, sous une forme transgressive, la même règle qu'affirment, sous son aspect normatif, les vieux. Mais de plus, la maxime attribuée à la manifestation transgressive à la fois une antériorité chronologique et une réalité effective supérieure: selon La Rochefoucauld, le discours moral est ce qui reste de la règle quand elle ne peut plus être transgressée.)

En particulier, (3) *Pierre est un bon étudiant donc il va réussir son examen* et (3') *Pierre est un bon étudiant pourtant il risque d'échouer à son examen* expriment le même bloc qualifié, et ni ce bloc qualifié, ni son aspect normatif, ne sont donc assimilables à une quantification universelle classique. Le discours (3) ne communique pas le principe logique classique:

tout ce qui a la propriété "est un bon étudiant" a la propriété "va réussir son examen".

Il ne communique pas non plus le principe affaibli:

la majorité des êtres qui ont la propriété "est un bon étudiant" ont la propriété "va réussir son examen"

ni encore:

tout ce qui a la propriété "est un bon étudiant" et "est normal" a la propriété "va réussir son examen"

Il ne communique pas non plus une forme topique. Il exprime, sous son aspect normatif, une unité sémantique, le bloc qualifié, qui ne provient pas d'une opération entre des propriétés "est un bon étudiant" et "va réussir à son examen", ou entre des échelles Etre Bon et Réussir. Le bloc qualifié est une unité première, atomique. Et c'est cette unité que (3) exprime, sous son aspect normatif.

3. LEXICALISATION DES ARGUMENTATIONS

C'est alors le bloc qualifié de (3) et (3') que je propose de lexicaliser dans la signification de *bon étudiant*. Je ne veux pas dire que (11) évoque (3), la singularité de (3):

(11) *Jean est un bon étudiant donc il va réussir*

(3) *Pierre est un bon étudiant donc il va réussir*

Simplement, (3) et (11) expriment selon moi le même aspect normatif, cet aspect normatif étant encore exprimé par l'**énoncé** (G3) *les bons étudiants réussissent leurs examens* ou l'**énoncé** (FT3) *meilleur un étudiant est, plus il réussit ses examens*.

J'admets donc une parenté entre les discours (3), (G3), et (FT3). Ce que je refuse, c'est la description que les formules de la logique classique ou les formes topiques d'Anscombe et Ducrot donnent de cette parenté. En particulier, (G3) ou (FT3) ne sont pas selon moi des prémisses implicites de (3) et (11). (G3) et (FT3) expriment la seule notion que (3) et (11) à leur tour mobilisent, explicitement, et ainsi les discours (3) et (11), ou encore le discours *ce bon étudiant va réussir*, sont plutôt des actualisations, des localisations, des singularisations, de discours généraux. Que le général soit ainsi présent dans le singulier, c'est là une idée sous-jacente à la notion d'appréhension argumentative développée dernièrement par Ducrot¹². En effet, d'abord introduites pour garantir les justifications que seraient les discours en **donc**, les formes topiques ont ensuite été considérées par cet auteur comme les prédicats des prédications que seraient finalement les discours en **donc**: le locuteur de (3) appréhenderait Pierre à travers ce que dit (FT3). Je rejette l'idée que nos discours attribuent des éléments de sens (propriétés, graduelles ou non, formes topiques) à des objets extra-linguistiques, mais j'admets à la suite de Ducrot que le discours singulier (3) provient du discours général (FT3). Les descriptions se font au moyen de discours généraux et c'est là ce que me semble encore signifier une remarque de Gide dans *En relisant Lamiel*¹³. Commentant le passage de Stendhal:

A force d'économies, la tante et l'oncle de Lamiel étaient parvenus à réunir un capital rapportant dix-huit cents livres de rente. Ils étaient donc fort heureux.

Gide note que "ce petit «donc» suffirait presque à les dépendre". Et en effet, Stendhal ne place pas les parents de Lamiel dans l'ensemble des individus-étant-heureux-à-tel-moment, il n'affirme pas l'existence d'un événement singulier: il les décrit par le discours général *la richesse rend heureux*. (Plus précisément, Stendhal ne prend pas lui-même à sa charge le discours *la richesse rend heureux*. Il présente les parents de Lamiel comme prenant ce discours général à leur charge). Je rapprocherai donc (3) d'un discours comme (3ex):

¹² Ducrot 1990.

¹³ Gide, *En relisant Lamiel*, adjoint à l'édition de *Lamiel* chez GF-Flammarion, p.25.

(3ex) *Quand on est bon, on réussit ses examens: par exemple, Pierre, qui est bon, a réussi les siens*

On voit classiquement dans (3ex) une induction quelque peu précipitée: le cas d'un bon étudiant ayant réussi ne suffit pas pour conclure que n'importe quel bon étudiant va du même coup réussir; étudier le seul cas du nombre 18 pour montrer que tout nombre divisible par 6 est divisible par 2 a, en mathématiques, la réputation d'être insuffisant. Mais nos discours ne visent pas à ce que le discours mathématique réalise. Selon moi, la seconde partie de (3ex) actualise effectivement *quand on est bon, on réussit ses examens*.

Et je traite de manière parallèle le discours en **pourtant** (3') *Pierre est un bon étudiant pourtant il risque d'échouer à son examen*. On pourrait m'objecter que, selon (3'), le cas de Pierre est négligeable devant tous les cas où la réussite coïncide avec le fait d'être un bon étudiant : comment alors (3') pourrait présenter, à travers Pierre, quoi que ce soit de général? Mais précisément, mon analyse de **pourtant** s'oppose à cette notion comptable d'exception. D'une part, parce qu'en utilisant cette notion d'exception, on suppose que le second segment d'une discours en **pourtant** réalise un simple constat. Or, on l'a vu, si les décompositions syntaxiques de par exemple (12) *il est tôt pourtant le train n'est pas là* et (13) *il est tard pourtant le train n'est pas là* comportent la même structure *le train n'est pas là*, par contre (12) et (13) n'ont sémantiquement rien de commun: (12) se paraphrase *il est tôt pourtant le train n'est plus là* (la présence du train a bizarrement été emportée), tandis que (13) se paraphrase *il est tard pourtant le train n'est pas encore là* (la présence du train n'a bizarrement pas été apportée). Mais surtout, la transgression a justement un caractère général que n'a pas, je l'accorde volontiers, la notion précédente d'exception. C'est cette généralité qu'exprime *l'argent ne fait pas le bonheur*. Ce proverbe, en effet, ne signifie pas qu'il existe **une** personne ayant la propriété "est riche" et n'ayant pas la propriété "est heureux". Il ne signifie pas non plus que, parmi les riches, une minorité d'entre eux, peut-être un quart, peut-être un tiers, n'a pas la propriété "est heureux". Outre que ces discussions sur le nombre me semblent parfaitement absurdes, la maxime précédente ne désigne pas un certain nombre d'êtres, indépendants les uns des autres, constituant autant d'exceptions incontrôlées, désordonnées, à une loi "chaque riche a de plus la propriété "est heureux" ". Il y a dans *l'argent ne fait pas le bonheur* quelque chose, de général, de réglé, tout comme dans *les riches sont heureux*. Simplement, *les riches sont heureux* est apparentable à *Pierre est riche donc il est heureux*, tandis que *l'argent ne fait pas le bonheur* s'apparente à *Pierre est riche pourtant il n'est pas heureux*. La négation *ne...pas* qui apparaît dans *l'argent ne fait pas le bonheur* ne discute pas la quantité de riches qui sont heureux; elle est la trace de la négation qui accompagne *pourtant*, la trace peut-être de cette polarité négative qu'a encore *pour autant*. Et c'est à

nouveau cette généralité du transgressif qu'évoque par exemple le conseil final donné par Bérénice à Antiochus¹⁴:

*Sur Titus et sur moi réglez votre conduite:
Je l'aime, je le fuis ; Titus m'aime, il me quitte.*

En effet, à la différence de *il fait beau, je vais sortir*, les simples juxtapositions *je l'aime, je le fuis* et *Titus m'aime, il me quitte* n'expriment pas des discours en **donc** : ils réalisent au contraire deux oppositions, et Bérénice demande à Antiochus de régler sa conduite en conformité avec ces oppositions. Certes, c'est par raison d'état que Titus quitte Bérénice. On pourrait donc comprendre *Titus m'aime, il me quitte* comme *Titus m'aime mais il me quitte*: le segment *il me quitte* exprimerait le même aspect normatif que *Rome l'exige donc il me quitte* et, si l'on interprète ainsi le vers de Bérénice, Antiochus devrait alors régler sa conduite sur ce que cet aspect **normatif** a de général. Mais Bérénice n'a pas cette raison de quitter Titus. La règle qu'elle partage avec Titus et qu'elle conseille à Antiochus n'est donc pas *il faut obéir à la raison d'état*. En fait, ce que réalisent Titus et Bérénice, ce qui fait de Titus et Bérénice ce "nous" que Bérénice propose à Antiochus de rejoindre dans le premier vers, c'est de s'éloigner de la personne pourtant aimée: *je l'aime, je le fuis* et *Titus m'aime, il me quitte* réalisent une pure opposition, ils expriment un même aspect transgressif¹⁵, et si Bérénice propose à Antiochus *soyez nous*, c'est paradoxalement à travers un *quittez-moi (quittez ce que pourtant vous aimez)*. L'aspect transgressif fait règle et Bérénice peut ajouter:

Servons tous trois d'exemple à l'univers/ de l'amour la plus tendre et la plus malheureuse

En résumé, c'est donc à travers des discours généraux que les discours singuliers en **pourtant** sont des descriptions et l'analyse de (3'ex) serait parallèle à celle de (3ex):

(3'ex) *Quand on est bon, on ne réussit pas toujours ses examens: par exemple Pierre, qui est bon, a pourtant échoué aux siens*

Le second segment de (3'ex) réalise ce qu'exprime le premier segment et si Stendhal avait écrit:

La tante et l'oncle de Lamiel étaient devenus riches. Pourtant ils n'étaient pas heureux.

Gide aurait pu noter que ce petit *pourtant* suffirait presque à les dépendre.

¹⁴ Racine, *Bérénice*, acte V, scène dernière.

¹⁵ Cet aspect transgressif ne prend pas dans les deux cas la même forme linguistique: Bérénice fuit, Titus quitte. Je dirai qu'il s'accompagne d'autres aspects argumentatifs (*Titus* n'est pas une simple marque de singulier).

Ainsi, (3), (3'), (11) et (11') expriment le même bloc qualifié et c'est, comme je l'annonçais, ce bloc qualifié que j'inscrirai dans la signification de *bon étudiant*. Le locuteur de *Pierre est un bon étudiant* exprime ce bloc qualifié et laisse ouverte l'alternative du normatif et du transgressif. Le locuteur de (3) fait par contre le choix du normatif, le locuteur de (3') faisant le choix du transgressif.

C'est aussi la présence de ce bloc qualifié dans la signification de *bon étudiant* qui conduit à placer l'aspect transgressif de (3') dans le sens de tout énoncé de la phrase [5] *ce bon étudiant risque d'échouer à son examen*. En effet, la phrase [5] relève d'une famille de phrases, dont je symboliserai la structure sous la forme **X, qui est P, est Q**, et dont la signification est construite en deux temps. D'abord, une opération de prédication, profondément ambiguë, signale seulement que l'énoncé exprime l'aspect transgressif de **P pourtant Q** ou l'aspect normatif de **P donc Q**. Puis l'interprétant¹⁶ lève cette ambiguïté, en commençant par comparer les blocs qualifiés de **P pourtant Q** et **P donc Q** à la signification de **P**. Trois exemples de cela:

[5] *ce bon étudiant risque d'échouer à son examen*

[7] *ce mauvais étudiant risque d'échouer à son examen*

[14] *ce jus pasteurisé reste frais*

L'interprétant d'un énoncé de [5] doit déterminer si le locuteur exprime l'aspect transgressif de (3') ou l'aspect normatif de (15):

(3') *il est bon étudiant pourtant il risque d'échouer à son examen*

(15) *il est bon étudiant donc il risque d'échouer à son examen*

Le bloc qualifié de (3') étant le seul à appartenir à la signification de *bon étudiant*, l'interprétant conclut que l'énoncé de [5] exprime ce bloc et, plus précisément, l'aspect transgressif de (3'). De même, l'interprétant d'un énoncé de [7] comparera les blocs qualifiés de (16) et (17) à la signification de *mauvais étudiant* et conclura que l'énoncé de [7] exprime l'aspect normatif de (17):

(16) *il est mauvais étudiant pourtant il risque d'échouer à son examen*

(17) *il est mauvais étudiant donc il risque d'échouer à son examen*

Cependant, cette première procédure de désambiguïstation n'aboutit pas toujours, comme le montre l'exemple de [14]. En effet, un énoncé de [14] peut d'abord signifier (14.1) *parce que pasteurisé, ce jus reste frais*: la pasteurisation est alors vue comme un procédé pharmaceutique tuant les microbes, et la fraîcheur comme un état d'hygiène médicale. Mais un énoncé de [14] peut aussi signifier (14.2) *bien que pasteurisé, ce jus reste frais*: la pasteurisation devient ici un procédé de l'industrie chimique et la fraîcheur, l'état d'une nature bénéfique. Rien dans la signification de *pasteurisé* ne

¹⁶ Cet interprétant est un être purement théorique : il intervient dans une description formelle qui ne prétend à aucune réalité psychologique.

permet de lever cette ambiguïté et c'est le contexte qui cette fois permettra d'achever l'interprétation.

Ainsi, les significations de *bon étudiant* et *mauvais étudiant* conduisent à associer, (5) et (3') d'une part, (7) et (17) d'autre part. Elles conduisent à voir les discours (5) et (7) comme respectivement transgressif et normatif et c'est alors précisément cette différence qui fera que l'interprétation de (5.1) *ce bon étudiant risque tout de même d'échouer* pourra être plus directe que celle de (7.1) *ce mauvais étudiant risque tout de même d'échouer*. En effet, en assertant un aspect transgressif, (5) qualifie déjà d'anormale, de bizarre, la situation dont il est question. C'est là le propre de l'aspect transgressif, comme me semble encore le montrer l'emploi de *pourtant* qui apparaît dans la dernière strophe du poème *la Marine* de Paul Fort:

On aura beau s'dépêcher, / Faire, bon Dieu! la pige au temps. / Et l'bourrer de
tous nos péchés, / Ca n' s'ra pas ça ; et pourtant / Toutes les joies, tous les
soucis / Des amours qui durent toujours, / On les r'trouve en raccourci / Dans
nos p'tits amours d'un jour.

La structure sémantique **A pourtant non C** est ici exprimée sous la forme syntaxique **non C pourtant A** et cette strophe pourrait, de façon criminelle, être résumée en *les amours passagères ont tous les traits des grandes amours et pourtant elles ne comblent pas*. "C'est là l'sort de la marine" conclut Paul Fort, quelque chose comme un arrêté, ici injuste, mais surtout inexpliqué. L'aspect transgressif marque une anomalie, sans cause, cela de la même manière que l'aspect normatif, on l'a vu, affirme la normalité. Il présente la situation comme bizarre. Comme étonnante et non comme "très-rare": "C'est là l'sort de la marine", il y a là quelque chose de général, de semblable à la généralité qui sous-tendait le conseil de Bérénice à Antiochus. Le bloc qualifié est maintenu, non parce que l'exception, inévitable dans notre monde sublunaire, est négligeable, mais parce qu'il n'y a pas de normalité sans bizarrerie. L'aspect transgressif de (5) est donc en résonance avec l'emploi de *tout de même* dans (5.1); et par contre, il faut mettre en retrait l'aspect normatif de (7), c'est-à-dire la normalité que (17) asserte, pour pouvoir interpréter (7.1).

CONCLUSION

Le présent article développe une idée d'Anscombe et Ducrot selon qui la signification des termes pleins (par exemple des syntagmes nominaux) apparaît dans des discours comme (3) *Pierre est un bon étudiant donc il va réussir son examen*, et non comme (4) *Pierre est célibataire donc il n'est pas marié*. Mais pour développer cette idée, il m'a semblé nécessaire de préciser que la signification de *bon étudiant* apparaît, et dans (3), et dans (3') *Pierre est un bon étudiant pourtant il risque d'échouer à son examen*. C'est l'alternative de (3) et (3') que je propose de lexicaliser dans *bon étudiant*.

Certes, si (3) exprimait (P):

(P) chaque être qui a la propriété “est un bon étudiant” a de plus la propriété “va réussir son examen”

et si (3') exprimait, disons:

(Q) il existe un être qui a la propriété “est un bon étudiant” et qui n'a pas la propriété “va réussir son examen”

il serait quelque peu insatisfaisant de lexicaliser l'alternative de (3) et (3') dans *bon étudiant* puisque la disjonction de (P) et (Q) est tautologique. Mais tel n'est pas le sens de (3) et (3'). Car (3') reconnaît la possibilité de (3) - il est par exemple possible de préfixer (3') par *ce n'est pas normal* - alors que (Q) s'oppose totalement à (P). Par ailleurs, les discours en **pourtant** évoquent, contrairement à (Q), une certaine généralité. Et surtout, il est impossible d'isoler dans (3) et (3') les deux propriétés “est un bon étudiant” et “va réussir son examen” que (P) et (Q) mobilisent. (3) et (3') ne sont pas des discours complexes construits à partir d'un discours élémentaire *Pierre est un bon étudiant*. (3) et (3') sont des discours élémentaires et c'est *Pierre est un bon étudiant* qui s'analyse en fonction de (3) et (3'). Lexicaliser l'alternative de (3) et (3'), ce n'est donc pas pour moi lexicaliser la tautologie que constitue la disjonction précédente de (P) et (Q). C'est lexicaliser ce que (3) et (3') ont en commun: c'est lexicaliser le bloc qualifié, cette unité de sens à partir de laquelle sont construits, et l'aspect normatif de (3), et l'aspect transgressif de (3').

Une dernière précision. Je me suis restreinte à étudier dans cet article ce que j'appelle l'argumentation **externe** intrinsèque à la signification de *bon étudiant*: il a été seulement question de la lexicalisation de discours argumentatifs (en **donc** ou en **pourtant**) comportant *bon étudiant* dans l'un de leurs deux segments syntaxiques. Mais la signification de *bon étudiant* ne se réduit pas à cette argumentation intrinsèque externe. Il existe aussi selon moi une argumentation intrinsèque **interne** à *bon étudiant*: certains discours argumentatifs ne comportant aucune occurrence de *bon étudiant* sont eux aussi lexicalisés dans *bon étudiant*. C'est par exemple le cas de *le sujet d'examen était difficile pourtant il a réussi* - dont l'aspect transgressif est aussi exprimé par *il réussit même ce qui est difficile*. Existe-t-il enfin, dans la signification de *bon étudiant*, des unités sémantiques, non plus argumentatives, mais véridatives? On aura compris que j'éprouve, pour de telles notions, beaucoup de répugnance et que tout mon effort vise à rendre inutile leur introduction.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ANSCOMBRE J-Cl. 1973. “Même le roi de France est chauve”, *Communications*, n: 20, p.40-83

ANSCOMBRE J-Cl et O. Ducrot. 1983. *L'argumentation dans la langue*, Mardaga.

DUCROT, O. 1980, *Les mots du discours*, en collaboration, éditions de Minuit.

_____. 1983. “Opérateurs argumentatifs et visée argumentatives”, *Cahiers de linguistique française*, n: 4, p.143-163.

- _____. 1989. "Topoï et sens", *Actes du 9ème colloque d'Albi*, p.1-22.
- _____. 1990. "Argumentation et persuasion", *Enonciation et parti pris*, actes du colloque d'Anvers.
- _____. 1995. "Les modificateurs déréalisants", *Journal of Pragmatics*, vol. 24, n: 1/2, p.145-165.

JAYEZ, J. et C. Rossari. 1997. "Pragmatic connectives as predicates", in: P. Saint-Dizier ed. *Predicates in natural language and lexical knowledge bases*, Kluwer academic publisher